

Je radie ma société :

Vous souhaitez radier votre société ? Assurez-vous d'avoir effectué les formalités de dissolution et prenez connaissance de la liste des pièces ci-dessous.

TYPE DE FORMALITES : RADIATION D'UNE SOCIETE

Formulaires à fournir :

Formulaire de modification d'une société: M4: <https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/R17347>

Pièces justificatives à fournir :

➤ En cas de radiation de la personne morale suite à dissolution :

1 copie du procès-verbal prononçant la clôture des opérations de liquidation, certifiée conforme par le liquidateur, portant mention originale de l'enregistrement auprès des impôts si les opérations de liquidation ont permis de dégager un « boni » de liquidation qui a donné lieu à partage (aucun enregistrement obligatoire s'il s'agit d'une société dont l'associé unique est une personne physique).

1 exemplaire des comptes définitifs de liquidation, certifié conforme par le liquidateur.

1 copie de l'attestation de parution dans un journal d'annonces légales indiquant le nom du journal et la date de parution ou 1 exemplaire du journal d'annonces légales ayant publié l'avis.



AUTRES PIÈCES :

1 original du pouvoir nominatif signé par le liquidateur (ou le représentant légal en cas de transmission universelle du patrimoine), sauf si les actes comportent la procuration donnée au signataire du formulaire.